

NOUVEAUX DOCUMENTS QUALITÉ

Afin de vous tenir régulièrement informés, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents qualité récemment actualisés ou créés, **RDV sur IntraQual.Doc pour les consulter.**

à sur le parcours du patient

- * Procédure « Entretien et vérification du matériel d'urgence des unités de soins »
- * Formulaire « Vérification du matériel d'urgence »
- * Formulaire « Vérification du matériel d'urgence - spécifique à l'HJ la Villa »
- * Mode opératoire « Prise en charge somatique des résidents de la MAS »
- * Mode opératoire « Prise en charge enfants / adolescents au sein du service de pédiatrie du CHAG dans le cadre de l'intervention d'ELIPS 32 du Lundi au Vendredi 9h à 17h »
- * Formulaire « Fiche de demande de consultation du service de pédiatrie auprès d'ELIPS 32 »
- * Mode opératoire « Prise en charge des Troubles du Comportement Alimentaire (TCA) en service de pédiatrie du CHAG dans le cadre de l'intervention d'ELIPS 32 »
- * Mode opératoire « Protocole de prise en charge des tentatives de suicide chez le mineur âgé de 3 ans à 18 ans entré par l'unité des urgences du CHAG dans le cadre de l'intervention d'ELIPS 32 »
- * Mode opératoire « Protocole prévention du risque suicidaire chez l'enfant et l'adolescent - Service de pédiatrie et UHCD du CHAG (ELIPS 32) »
- * Mode opératoire « Prise en charge des troubles somatoformes et psychosomatiques en service de pédiatrie du CHAG (ELIPS 32) »
- * Mode opératoire « Prise en charge d'un Etat de Stress Post-Traumatique (ESPT) ou d'un Trouble du Stress Post-Traumatique (TSPT) en service de pédiatrie du CHAG (ELIPS 32) »

→ sur la prise en charge médicamenteuse

- * Procédure « Prise en charge médicamenteuse du résident de la MAS Villeneuve »
- * Formulaire « Contrôle des piluliers par les IDE à la MAS Villeneuve »
- * Mode opératoire « Guide d'utilisation de l'armoire sécurisée pour prélever des médicaments »
- * Procédure « Changement de spécialités au livret du médicament »
- * Document externe « Livret des antibiotiques 2019 - Protocoles d'antibiothérapie de l'adulte - Protocoles d'antibioprophylaxie chirurgicale »

→ sur le risque environnemental

- * Mode opératoire « Prévention des légionnelles - Calendrier des analyses et opérations préventives »

→ dans la rubrique cabinet dentaire

- * Mode opératoire « Traitement des dispositifs médicaux vis à vis du risque de transmission d'ATNC au cabinet dentaire »
- * Document externe « Fiche navette absence de risque ATNC (cabinet dentaire) »
- * Document externe « Fiche navette présence d'un risque ATNC (cabinet dentaire) »
- * Mode opératoire « Transport des dispositifs médicaux du cabinet dentaire »
- * Formulaire « Fiche de traçabilité hebdomadaire - Nettoyage du véhicule de transport des instruments dentaires »



LA CELLULE QUALITÉ

Prochain numéro : **Vendredi 25 juin**

Faites parvenir vos infos à l'Équipe Com' pour le : **Vendredi 18 juin**

Mai 2021

ZOOM

Nos infos, nos actus

CLINIQUE ADOS : TOP DÉPART

Les travaux de rénovation de la clinique pour adolescents vont débuter à brève échéance et les locaux de l'unité seront donc fermés durant 6 mois.

Durant cette période attendue depuis longtemps par les usagers qui y sont pris en charge et par les professionnels qui y exercent, notre établissement continuera d'accueillir nos jeunes patients malgré les travaux.

Initialement, et il y a encore peu de temps, il était pourtant prévu de s'appuyer sur plusieurs établissements de santé pour y transférer ces patients et de renforcer nos capacités d'accueil en hôpital de jour pour limiter le recours à l'hospitalisation complète.

Mais la crise sanitaire COVID et son impact sur la santé mentale des jeunes ont entraîné une forte progression des besoins d'hospitalisation au cours des deux derniers mois. Il a donc fallu revoir tous nos projets et organiser en urgence un dispositif de maintien d'une partie de nos lits.

Dans l'idéal, il aurait été pertinent et adapté de transférer la clinique pour adolescents dans des locaux spécifiques et la réactivation des anciennes unités REYNIER et CAMILLE CLAUDEL ont été envisagées par la direction, mais ces deux « solutions » n'étaient possibles ni l'une ni l'autre.

CAMILLE CLAUDEL était potentiellement dangereuse pour les personnels, du fait de son éloignement et de l'impossibilité de venir en renfort à l'équipe en cas de besoin. Ces locaux auraient également lourdement renforcé les risques de fugue de nos jeunes patients.

REYNIER est désaffectée depuis 7 ans et les travaux de sa remise en état auraient été lourds et beaucoup trop longs.

Dès lors, il ne restait qu'une solution : implanter provisoirement les lits pour adolescents au sein d'une unité d'hospitalisation pour adultes, en l'occurrence l'U.D.R.

Cette solution temporaire est loin d'être pleinement satisfaisante, et nous en avons bien conscience, mais c'était la seule qui soit réaliste.

Les deux équipes concernées ont fait part à la direction de leurs craintes et de leurs interrogations quant aux difficultés que cette implantation n'allait pas manquer de générer dans leurs pratiques, leur organisation et leur fonctionnement.

Leurs prises de position et les alertes qu'elles ont lancées ont été examinées par la direction avec la plus grande attention et ont été prises en compte sur la plupart des points.

Sommaire

P.2

- Du nouveau à l'Amicale
- Présentation d'un livre

P.3

- Bienvenue
- Bonne route
- la DRHRS vous informe
- Formations obligatoires sécurité incendie

P.4

- Nouveau documents Qualité

Annexes : Le DUERP—
Qualipsy n° 37



Effectif dédié à la prise en charge des adolescents, nombre de lits maintenus, configuration des locaux, tous ces points ont été alimentés et nourris par les deux équipes. Celles-ci ont fait preuve d'un grand pragmatisme en s'exprimant sur les précautions et les mesures pratiques à prendre.

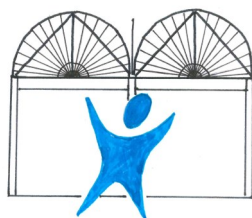
Elles ont également fait preuve d'un grand sens des responsabilités et d'un authentique esprit de service public en s'associant avec motivation et de manière constructive à la mise en place de ce dispositif temporaire qui va nous permettre de maintenir l'ensemble de notre offre de soins à la jeune population de notre département.

Cet état d'esprit s'est d'ailleurs pleinement confirmé lors de la première rencontre des deux équipes, vendredi dernier, rencontre au cours de laquelle personnels de l'UDR et de la clinique pour adolescents ont rapidement commencé un travail commun qui se poursuivra toute cette semaine pour trouver ensemble les meilleures solutions aux problèmes pratiques qui peuvent encore se poser.

La direction toute entière se joint à moi pour les en remercier chaleureusement et pour leur redire que tout sera fait pour que cette période de coopération entre les deux unités et les deux pôles d'activité se passe de la meilleure manière possible.

Thierry LAPLANCHE,
Directeur

DU NOUVEAU À L'AMICALE



Amicale du Personnel
CH du Gers

Le bureau de l'Amicale du personnel a été renouvelé lors du vote à l'Assemblée générale, voici les nouveaux membres :

Mme Marion , présidente
Mme Elodie , vice - présidente
Mme Chantal , trésorière

Mme Nathalie , trésorière-adjointe
Mme Sandrine , secrétaire
Mme Stéphanie , secrétaire-adjointe

Toutes les ventes en cours sont actualisées et affichées sur le panneau prévu à cet effet devant le local de l'Amicale.

Pour profiter des ventes, vous pouvez vous procurer la carte de membre, en vous présentant à la pharmacie tous les après-midi du lundi au vendredi.

PRÉSENTATION D'UN LIVRE

« L'efficacité de la psychanalyse n'est pas un mythe. Cet ouvrage démontre en effet que, même passée aux fourches caudines de l'objectivation, la psychanalyse est significativement efficace pour un grand nombre de troubles psychiques. La recherche internationale, anglaise, américaine et française en atteste. La conclusion de l'auteur devrait donc nous servir de boussole afin d'ouvrir le champ des possibles : prendre acte de tels résultats et ainsi redonner une digne place à cette orientation théorique et pratique, aussi bien dans les institutions de soin que dans la recherche scientifique. »

Alexandre AMAND, ancien psychologue au SPIJ actuellement attaché d'enseignement à l'université d'Aix-Marseille.

Guénaél Visentini

L'EFFICACITÉ DE LA PSYCHANALYSE



Un siècle
de
controverses

puf

BIENVENUE !

Madame Aurélie , interne de Spécialité, est affectée au Pôle Infanto Juvénile - Clinique Adolescent,

Madame Albanie , interne de Spécialité, est affectée au Pôle de Psychiatrie Adultes - Pussin,

Monsieur Jean-François , infirmier cadre de santé, est recruté par voie de mutation à la Direction des Soins,

Madame Mireya , ASHQ, a réintégré, après une disponibilité pour convenances personnelles, à l'unité Duras.

Mise en stage :

Monsieur Romain , infirmier.

BONNE ROUTE !

Départs à la retraite :

Monsieur Éric , ouvrier principal 1^{ère} classe,

Madame Isabelle , masseur-kinésithérapeute,

Fin d'internat :

Madame Lucie Bator, interne de Spécialité, affectée au Pôle de Psychiatrie Adultes - Pussin,

Madame Gabriella Oubal, interne de Spécialité, affectée au Pôle Infanto Juvénile - Clinique Adolescent.

LA DRHRS VOUS INFORME

Allongement du congé paternité : article 73 de la Loi n°2020-1576 du 14 décembre 2020 portant loi de financement de la sécurité Sociale pour 2021, décret n°2021-574 du 10 mai 2021 relatif à l'allongement et à l'obligation de prise d'une partie du congé de paternité et d'accueil de l'enfant.

A compter du 1^{er} juillet 2021 le congé de paternité est porté à 25 jours calendaires ou 28 jours calendaires en cas de naissances multiples.

Ce congé est composé « d'une période de quatre jours calendaires consécutifs, faisant immédiatement suite au congé de naissance mentionné au 3^o de l'article L. 3142-1 du Code du Travail et d'une période de 21 jours calendaires, portée à 28 jours en cas de naissances multiples.

Cette disposition entre en vigueur le 1 juillet 2021. Elle s'applique aux enfants nés ou adoptés à compter de cette date ainsi qu'aux enfants, nés avant cette date, dont la naissance était supposée intervenir à compter de cette date. »

FORMATIONS OBLIGATOIRES SÉCURITÉ INCENDIE

Formation obligatoire concernant la Lutte contre l'incendie.

Cette année, l'organisme FORMAFRANCE sera présent dans notre établissement du lundi 14 juin après-midi au vendredi 18 juin.

La formation dure 1 h et 6 sessions de 8 participants par jour sont organisées.

Public : Chaque professionnel doit être formé tous les 3 ans. Les agents non formés depuis 2019 et présents dans les divers services ces jours-là seront inscrits par l'encadrement. Une convocation nominative sera transmise aux agents concernés.

En raison de la crise sanitaire, la formation ne se déroulera pas dans le camion habituel mais dans la salle Pinel VERTE pour la partie théorique et en extérieur pour la partie pratique.

Formation obligatoire concernant le transfert horizontal - Exercices d'évacuation incendie.

La formation s'adresse à l'ensemble des personnels des unités de sommeil présents dans les unités concernées du 9 au 11 juin 2021 : DURAS - PUSSIN - PSYCHOGERIATRIE - CHARCOT - UPAS - JANET - REINSERTION - CLINIQUE ADOLESCENTS.

L'encadrement positionnera les agents de ces unités sur l'une des 15 plages horaires d'1 heure.

La formation se déroulera salle Pinel verte.